

Rapport annuel 2024

ra24.eca-vaud.ch

Table des matières

1. Message du président et du directeur général	3
2. SITUATION GÉNÉRALE	4
2.1 Organes.....	4
2.2 Siège ECA (achèvement du projet ECAVENIR)	6
2.3 Evolution du personnel	6
2.4 Projets d'entreprise.....	7
2.5 Programme « durabilité »	7
2.6 Gestion des risques.....	8
3. CHIFFRES CLÉS	9
3.1 Institution	9
3.2 Prévention.....	10
3.3 Défense incendie et secours	10
3.4 Assurance	10
4. FAITS MARQUANTS	12
5. ACTIVITÉS DES DIVISIONS.....	15
5.1 Prévention	15
5.2 Défense incendie et secours	19
5.3 Assurance	23
6. SERVICES TRANSVERSAUX.....	28
6.1 Communication.....	28
6.2 Ressources humaines.....	28
6.3 Affaires juridiques	29
6.4 Sécurité et facility management (SFM)	29
6.5 Formation Exposition Manifestations (FEM)	30
7. TECHNOLOGIES ET INFORMATION	31
8. FINANCES	33
8.1 Commentaires généraux sur les comptes.....	34
8.2 Placements de capitaux	34
8.3 Un investisseur responsable.....	35
8.4 Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières	35
8.5 Commentaires sur la gestion des valeurs immobilières	35
8.6 Provisions pour fluctuation actuarielle et risques liés aux placements de capitaux.....	36
8.7 Rémunération du conseil d'administration et de la direction.....	36
8.8 Révision et approbation des comptes.....	37
8.9 Bilan au 31 décembre	38
8.10 Compte de résultat.....	38

1. Message du président et du directeur général

L'année 2024 a une nouvelle fois mis en lumière le rôle essentiel de l'ECA dans la protection des personnes et des biens face aux risques incendie et aux catastrophes naturelles. Dans un contexte marqué par des intempéries et une activité soutenue sur tous les fronts, l'Établissement a démontré sa résilience et son engagement au service de la collectivité. Les conséquences des graves sinistres des cantons voisins qui n'ont pas d'établissement cantonal, démontrent, s'il en était encore besoin, le bienfondé de la construction des ECA pour protéger au mieux le patrimoine des citoyennes et des citoyens.

La prévention a constitué un axe stratégique majeur en 2024. Le renforcement des collaborations avec les partenaires institutionnels et professionnels, ainsi que les autres ECA suisses, s'est poursuivi et a permis de consolider une approche cohérente et efficace en matière de gestion des risques. La révision des prescriptions incendie PPI 2026 et l'intensification des prestations d'ingénierie marquent une avancée importante.

Du côté de la défense incendie et des secours, l'année a été marquée par des progrès notables. L'approbation du cadre législatif sur les feux de forêt a permis de concrétiser le concept cantonal avec des formations et des équipements spécifiques. Le volontariat, pilier du dispositif d'intervention, a connu une dynamique positive, portée par l'essor du label "Employeur partenaire", qui met en avant l'engagement des entreprises aux côtés des sapeurs-pompiers. L'année a également été marquée par de nombreuses interventions liées à des intempéries d'ampleur toujours croissante.

L'évolution démographique et économique du canton de Vaud a continué d'influencer fortement le secteur de l'assurance, avec une augmentation du nombre de clients et des changements de domiciles toujours plus nombreux. Ces développements ont impacté l'ECA qui a poursuivi son engagement en faveur d'une couverture adaptée, tout en intégrant les notions de prévention, de gestion des risques et de durabilité.

Sur le plan financier, l'année a une nouvelle fois été marquée par un niveau élevé de sinistres en éléments naturels qui sont, pour la deuxième année consécutive, supérieurs aux estimations. En y additionnant la sinistralité incendie, le total des charges de sinistres atteint 85 millions pour 2024. Malgré ce contexte exigeant, l'Établissement a su maintenir un résultat technique positif grâce à une gestion prudente. Cette maîtrise a permis de dégager un excédent suffisant pour provisionner un rabais de 15 % sur les primes de l'année suivante, assurant ainsi une redistribution en faveur des assurés. De plus, la performance des placements, avec un rendement de 6,9 %, a contribué à renforcer les réserves et les fonds propres nécessaires à la solidité financière durable de l'Établissement.

Ces résultats renforcent la pérennité de l'ECA. Face aux défis climatiques, technologiques et économiques, l'Établissement poursuit son engagement avec une vision claire : protéger, prévenir et anticiper, afin d'assurer la sécurité de toutes et tous. Il aborde l'avenir avec confiance, prêt à relever les enjeux complexes de demain avec la même rigueur et détermination.

Nous sommes reconnaissants envers nos collaboratrices et collaborateurs, partenaires et parties prenantes pour leur engagement au service de la population et des entreprises vaudoises. Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous les remercions vivement.

Aimé Achard
Président

Serge Depallens
Directeur général

2. Situation générale

2.1 Organes

L'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) est une institution autonome de droit public ayant la personnalité morale fonctionnant sous le contrôle de l'Etat. Il est placé sous la responsabilité d'un conseil d'administration.

Conseil d'administration

En 2024, le conseil d'administration a accueilli un nouveau membre, Carole Personeni, au 1^{er} juillet.

Président:

- Aimé Achard, administrateur, La Croix (Lutry)

Vice-président:

- Olivier Kernén, administrateur, Yverdon

Secrétaire du conseil d'administration:

- Françoise Jatton Gerster, directrice des services transversaux (ECA)

Membres:

- Hansjoerg Albrecher, professeur d'université, St-Sulpice
- Michaël Buffat, conseiller national, Vuarrens
- Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Lausanne
- Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat honoraire, Bottens
- Carole Personeni, entrepreneur, Vufflens-le-Château
- Simona Terranova, consultante indépendante, Genève

Le conseil d'administration (CA) exerce les compétences définies à l'article 3a de la LAIEN. Il a notamment pour attribution de définir la politique générale de l'ECA et de prendre les mesures nécessaires à l'accomplissement des missions définies par la loi. Il est chargé de la haute direction et en assume la responsabilité. En 2024, il a tenu 6 séances en plenum, 34 séances de comités et quelques 29 autres réunions.

En savoir plus sur la gouvernance actuelle de l'ECA: <https://www.eca-vaud.ch/a-propos/organigramme/>

Auditeurs internes: KPMG SA, Av. du Théâtre 1, 1005 Lausanne et PWC, Av. Charles-Ferdinand-Ramuz 45, 1009 Pully

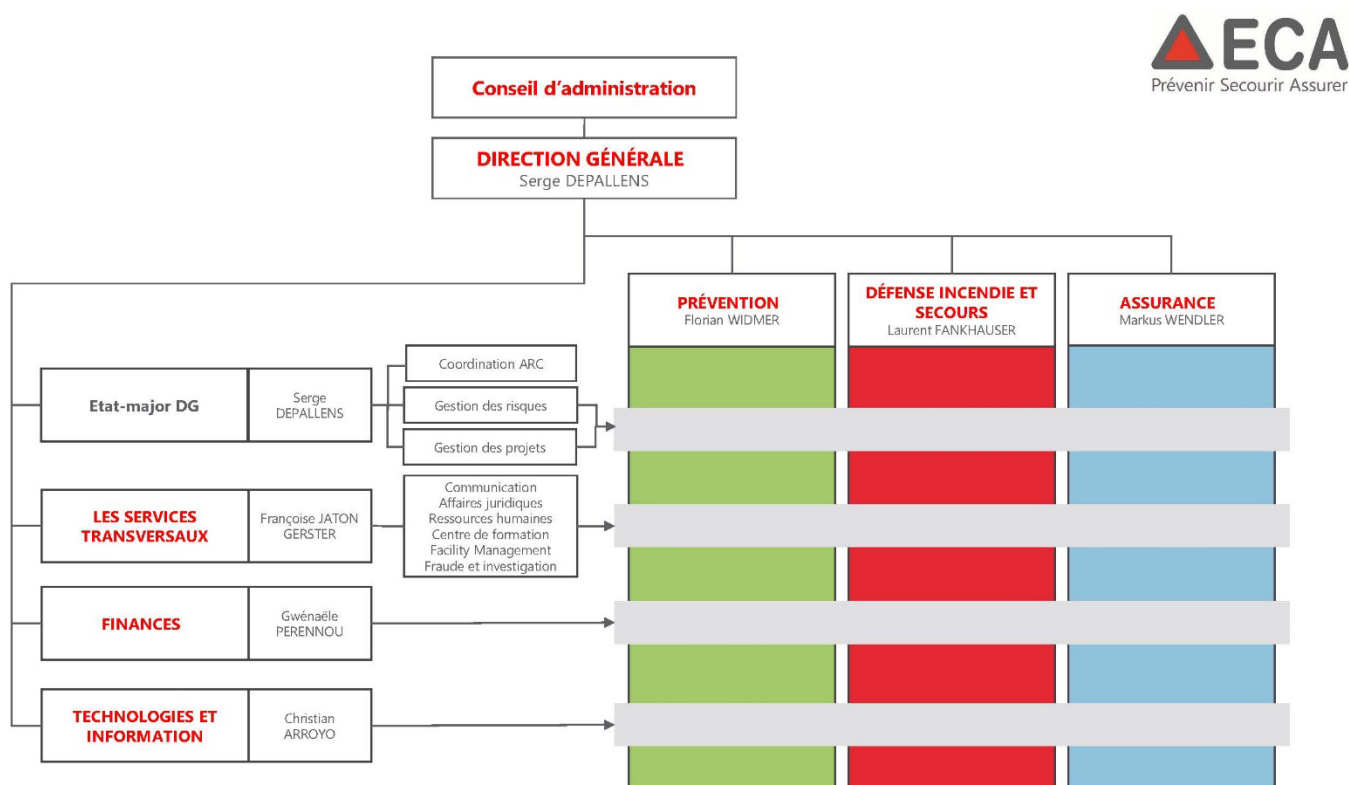
Organe de révision: BDO SA, Biopôle - Bâtiment SC-B, Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges

Direction

L'ECA est dirigé par un collège de direction composé comme suit:

Directeur général:	Serge Depallens
Services transversaux et suppléance DG:	Françoise Jaton Gerster
Services des technologies et de l'information:	Christian Arroyo
Finances:	Gwénaële Pérennou
Prévention:	Florian Widmer
Assurance:	Markus Wendler
Défense incendie et secours:	Laurent Fankhauser

Organigramme au 31.12.2024



2.2 Siège ECA (achèvement du projet ECAVENIR)

Fin 2024, on peut considérer que ce projet, débuté en septembre 2015 avec la désignation des lauréats du concours d'architecture, arrive à son terme. Il a pris une place très importante dans l'agenda de l'ECA. Il a permis de construire un bâtiment qui répond aux besoins de ses multiples utilisateurs et dont la qualité est unanimement relevée.

Durant l'année passée sous revue, l'organisation du projet a été allégée afin d'accompagner les dernières étapes de réalisation, principalement consacrées à la finalisation des travaux, aux ultimes réceptions finales, aux levées de retouches et au traitement des différents litiges.

A la mi-septembre 2024, l'ECA a ainsi remis les infrastructures de la dernière phase de son bâtiment, à savoir celles de conduite de l'État-major cantonal de conduite (EMCC). Plus précisément, cette dernière étape comprend le « Poste de commandement des opérations » (PCO), avec son cœur stratégique, le *Tactical Operations Center* (TOC), et ses salles annexes, comme une chancellerie et divers espaces de conduite.

Les réceptions finales concernant les lots importants que sont l'électricité, la sécurité et la domotique ont aussi été réalisées et **la prise en main du bâtiment** par les services internes de l'ECA poursuit sa montée en puissance. Sur la base d'un audit organisationnel, confié à la société E&Y en 2023, les mesures préconisées pour optimiser la gestion de ce bâtiment techniquement exigeant sont en cours de mise en œuvre.

Enfin, un travail de fond a été conduit pour définir **les services nécessaires** au fonctionnement du bâtiment (l'ECA en tant que fournisseur de services) et en particulier ceux dont le niveau de criticité est déterminant pour le fonctionnement des centrales d'urgence avec la finalisation d'un catalogue de services. Un contrat de services liant l'ECA à l'Etat de Vaud, locataire d'une partie des locaux sera prochainement signé.

L'implication de la direction et des collaborateurs l'ECA à tous les niveaux, pour la réalisation ce bâtiment unique en Suisse, a été hors norme et a contribué de manière significative à la réussite du projet et à contenir ses coûts.

2.3 Evolution du personnel

Effectif au 31.12.2024

Nombre de collaborateurs-trices: 342 (femmes: 147 / hommes: 195) dont 10 apprenti-e-s, 2 pré-apprentis, 1 maturant, 5 stagiaires et 1 auxiliaire 1^{er} emploi ; soit 317,6 équivalents plein-temps (EPT), dont 13,9 EPT en formation.

Age moyen: 45,4 ans / Ancienneté moyenne: 10,1 ans / Taux de rotation: 8,76 %

Formation

L'Etablissement tient à garantir un cadre de travail qui favorise le plus possible les compétences et les motivations de ses collaboratrices et collaborateurs et qui respecte l'individu dans sa santé. Il porte ainsi une grande attention à son personnel en termes de bien-être et d'épanouissement. Dans ce but, il consacre 1,5 % de la masse salariale au développement des compétences de son personnel. La politique de formation des jeunes est essentielle à l'ECA pour assurer la relève et pouvoir continuer à remplir ses missions au service de la collectivité. Par ailleurs, l'ECA affiche avec fierté le signe de reconnaissance d'entreprise formatrice décerné par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Il récompense plusieurs années d'efforts investis dans la formation de plus de 85 apprentis depuis l'an 2000.

2.4 Projets d'entreprise

L'année écoulée a été marquée par une forte dynamique, rythmée par la réalisation d'études et des collaborations autour de divers projets stratégiques sous la conduite du service EPMO.

En 2024, le projet SI SIMM a été achevé avec l'intégration du nouveau logiciel de gestion immobilière à l'écosystème informatique de l'ECA. Le projet permettant la création de flux de traitement et de validation, ainsi que l'automatisation de l'envoi des factures, a été mené à bien.

Des efforts et des ressources importants continuent d'être déployés dans le cadre des projets de grande envergure qui visent à moderniser les systèmes d'information des principaux métiers de l'ECA (SI Assurance, SI Prévention et SI Finance) et à accompagner sa transformation digitale.

Le SI Prévention est arrivé au terme des développements dans les objectifs définis en 2024. Il est désormais en phase de stabilisation et de tests d'intégration. Un premier lot du SI Finance a pu être finalisé pour une mise en production en janvier 2025.

D'autres projets clé, comme le SI Assurance, l'intégration de l'ensemble des systèmes d'information, le développement des outils d'information géographique ou encore le renouvellement de la plateforme de gestion administrative des sapeurs-pompiers sont encore en cours.

2.5 Programme « durabilité »

Dans le cadre du programme « durabilité », l'Etablissement a défini en 2024 dix engagements de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE):

- Intégrer les enjeux de durabilité dans le système de gouvernance et dans la vision stratégique.
- Réduire l'impact climatique et environnemental en œuvrant pour la neutralité de l'empreinte carbone et en agissant pour l'amélioration du bilan environnemental.
- Assurer la transition énergétique et écologique en améliorant la qualité environnementale de nos bâtiments d'exploitation et de rendement.
- Appliquer une politique de placements financiers responsable en choisissant des placements financiers à la fois rentables et responsables.
- Privilégier des fournisseurs responsables en choisissant des fournisseurs éthiques et durables pour les achats.
- Garantir le bien-être, l'équité et l'inclusion au travail, en créant un environnement de travail inclusif et équitable, permettant l'épanouissement et le développement du plein potentiel de chacune et chacun.
- Anticiper les effets humains liés aux nouvelles technologies en adaptant ces dernières, tout en prenant en compte leurs impacts sociaux et économiques.
- Garantir une gestion responsable des données en assurant la sécurité et la traçabilité de celles-ci, tout en garantissant la transparence des conditions d'accès à ces dernières et aux applications.
- Innover vers des prestations durables en intégrant la durabilité dans les produits et les services offerts aux clients.

- S'engager publiquement pour la durabilité par des actions de promotion de la RSE à travers des actions publiques locales soutenant la santé économique, sociale et environnementale de la région.

Un rapport RSE est prévu en 2025 et sera publié sur le site internet de l'Etablissement.

Empreinte carbone

Le premier bilan d'émission de gaz à effet de serre de l'entreprise a été réalisé en 2024 pour l'année 2023. Sur la base de ce bilan et de la législation en vigueur, des objectifs de réduction ont été fixés avec le comité de direction et le travail sur la définition du plan de décarbonation a débuté avec les équipes opérationnelles concernées.

2.6 Gestion des risques

Gestion des risques et système de contrôle interne

En raison de la réduction des risques spécifiques de pandémie et de pénurie énergétique, le risque de discontinuité diminue en criticité.

Une stratégie des risques, énonçant désormais formellement les principes de fonctionnement du système de gestion des risques et contrôle interne, la typologie et l'appétence aux risques, a été rédigée et validée par le conseil d'administration.

3. Chiffres clés

Du résultat net de l'exercice au nombre d'estimations des bâtiments en passant par les placements de capitaux ou le volume d'appels d'urgence parvenus au Centre de traitement des alarmes (CTA-118), les chiffres clés traduisent l'année telle qu'elle a été vécue par l'ECA.

Le chiffre de l'année

> 1'400

Lors de l'exercice écoulé, plus de 1'400 professionnels ont suivi une formation spécialisée donnée par la division prévention, ce qui représente une augmentation de 50%. Elle est due, entre autres, à l'organisation d'événements spéciaux et de journées thématiques sur les sujets actuels de la prévention incendie et des dommages causés par les éléments naturels.

3.1 Institution

Biens assurés: 414,5 milliards de francs suisses, dont 319,8 milliards pour les bâtiments et 94,7 milliards pour le mobilier

Résultat net de l'exercice: bénéfice de 157,3 millions de francs suisses

Placements de capitaux: 1,888 milliard de francs suisses, dont 565 millions de francs suisses pour les placements immobiliers directs, investis uniquement dans le canton et 1,323 milliard de francs suisses pour les valeurs mobilières

Performance nette des placements: + 6,9 %

Investissements immobilier de rendement: 10,9 millions de francs suisses

- Nombre d'immeubles de rendement: 74 (sans les terrains)
- Nombre de logements en location: 819 (surface 62'754 m²)
- Nombre de surfaces commerciales: 378 (surface 38'074 m²)

Investissements immobilier d'exploitation: 1,6 million de francs suisses

- Nombre d'immeubles d'exploitation: 9
- Surfaces d'activités pour locaux d'exploitation: 23'123 m²

Prestations versées au bénéfice du Canton et des communes (montants effectivement payés) en matière de prévention et de défense incendie et secours

Montants payés en millions de francs suisses	Canton	Communes
Subventions des réseaux d'eau		6,4
Participations financières en matière de défense incendie et secours		30
Investissements et infrastructures de défense incendie et secours	1,6	10
Exploitation du Centre de traitement des alarmes (CTA-118)	1,5	1,5
Projets et mandats en matière de prévention	0,1	
Charges de personnel de prévention et défense incendie et secours	5,6	4,5
Contribution à l'Etat de Vaud	2,6	
Total	11,3	52,3

3.2 Prévention

Nombre de décisions pour des demandes de permis de construire

2021	2022	2023	2024
3'754	4'032	3'846	3'547

Nombre de participants aux formations spécialisées

2021	2022	2023	2024
1'010	1'069	995	1'402

3.3 Défense incendie et secours

Nombre d'appels traités au CTA-118

2021	2022	2023	2024
125'793	132'357	153'861	148'461

Nombre d'interventions effectuées par les sapeurs-pompiers

2021	2022	2023	2024
7'707	7'753	8'720	8'400

3.4 Assurance

Nombre de polices

	2021	2022	2023	2024
Bâtiment	214'860	216'129	217'558	218'647
Mobilier	449'813	456'063	461'001	466'605
Total	664'673	672'192	678'559	685'252

Capitaux assurés en millions de francs suisses

	2021	2022	2023	2024
Bâtiment*	273'207	277'591	303'622	319'830
Mobilier**	90'747	91'363	92'768	94'732
Total	363'954	368'954	396'390	414'562

*Couverture «Côté cour Côté jardin» comprise / **Sans les coassurances, ni les polices temporaires

Primes annuelles émises en millions de francs suisses, hors droit de timbre fédéral et hors rabais

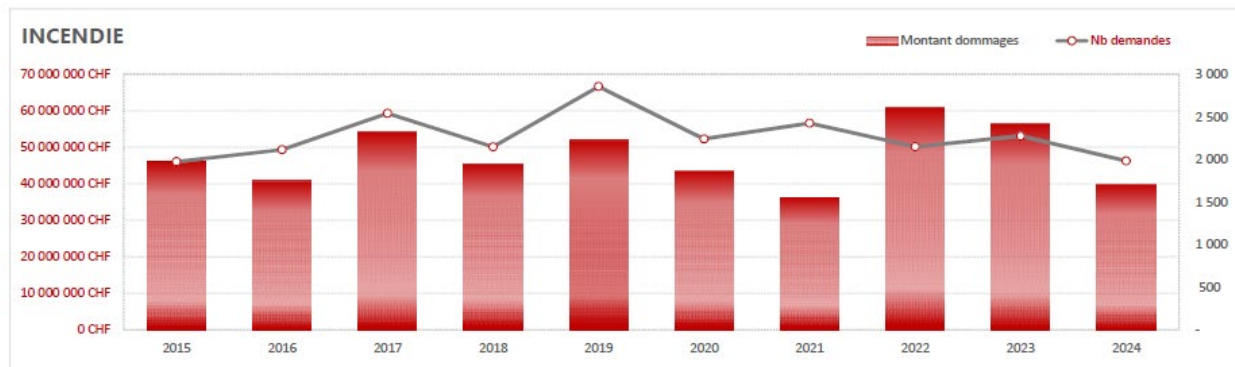
	2021	2022	2023	2024
Bâtiment	177,5	180,2	196,5	206,8
Mobilier	66,2	66,8	67,7	69,0
Total	243,7	247,00	264,2	275,8

Nombre d'estimations de bâtiments

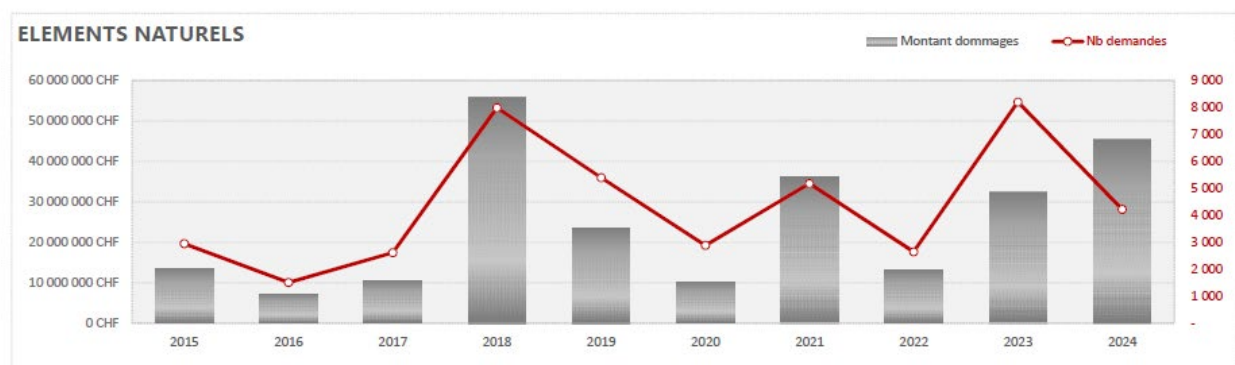
	2021	2022	2023	2024
Bâtiments existants	15'379	10'480	9'858	9'927
Nouvelles constructions	2'107	1'550	1'810	1'511
Total	17'486	12'030	11'668	11'438

Nombre de demandes d'indemnités* et montant des dommages* par année de survenance

INCENDIE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb demandes	1 974	2 114	2 540	2 146	2 855	2 240	2 425	2 149	2 274	1 983
Montant dommages	46 252 313	40 745 092	54 232 677	45 372 434	51 822 442	43 371 083	36 196 554	60 691 601	56 478 735	39 785 859



ELEMENTS NATURELS	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb demandes	2 951	1 508	2 610	7 989	5 398	2 890	5 176	2 649	8 203	4 224
Montant dommages	13 364 107	7 052 773	10 558 915	55 871 262	23 483 129	10 106 313	36 137 641	13 295 246	32 389 189	45 548 653



*Données réactualisées chaque année (elles ne comprennent pas les dossiers refusés et les dossiers sans suite)

4. Actualités 2024

MARS

Dégâts au bateau historique « Le Simplon »

Dans la nuit du 28 au 29 mars 2024, une tempête de vaudaire a mis à mal le bateau Belle Epoque de la CGN « Le Simplon », ainsi que le débarcadère de Cully auquel il était amarré à la suite d'une avarie technique. Les SDIS de Lavaux, de Lausanne-Epalinges et de la Riviera ont été mobilisés pour le maintenir à flot et le sécuriser. Le bateau lourdement endommagé, et qui n'est pas soumis à l'obligation d'assurance auprès de notre Etablissement, a pu finalement être remorqué sous bonne escorte au chantier naval d'Ouchy le 30 mars après avoir été dégagé du ponton dans lequel il s'était encastré.

Participation au Forum Venoge

La 4^e édition du Forum Venoge consacrée aux catastrophes naturelles a eu lieu le jeudi 14 mars au Théâtre de Beausobre à Morges. Tremblements de terre, tornades, ouragans, aide humanitaire internationale, gestion de foule, gestion de crise: ces différentes thématiques ont été abordées par une vingtaine de professionnels, politiques et professeurs universitaires reconnus, dont un expert cantonal et référent technique éléments naturels de l'ECA.

AVRIL

Etude d'image

En avril 2024, l'ECA a mené une étude d'image auprès d'assurés privés et d'entreprises. Il a également interviewé des syndicats et des acteurs économiques dans la partie qualitative de l'enquête. Cette étude est menée tous les 10 ans et les résultats sont très positifs. Ils démontrent globalement que l'obligation d'assurance, le système de monopole et le niveau de primes sont très bien perçus tant par les privés que par les entreprises; la légitimité et la crédibilité de l'ECA sont avérées. Des efforts doivent être entrepris pour mieux faire connaître l'offre globale de prestations et les risques non couverts par l'ECA (tremblement de terre par exemple).

JUIN

156^e Assemblée des délégués de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers

Venus de tous les cantons de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein, près de 200 délégués et invités ont participé le 15 juin à l'Assemblée en présence du Conseiller d'Etat en charge du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, Vassilis Venizelos et du Conseiller municipal de la Ville de Lausanne en charge de la sécurité, de l'économie et de l'eau, Pierre-Antoine Hildbrand. Au terme de cette assemblée, les invités ont pu visiter l'espace regroupant toutes les centrales d'alarme à l'ECA et découvrir le matériel, ainsi que les véhicules les plus récents utilisés par les sapeurs-pompiers vaudois.

Pluies diluviennes à Morges

Le mardi 25 juin, de fortes pluies se sont abattues sur la région de Morges, ainsi que des localités du Nord vaudois. Le CTA-118 a enregistré près de 900 appels entraînant 350 interventions des sapeurs-pompiers, dont 200 à Morges. Des bâtiments, sous-sols, parkings souterrains, commerces, ainsi que deux campings ont été touchés. Il n'y a pas eu de victimes. Les dégâts sont estimés à près de 18 millions pour 1'380 dossiers de sinistres (Morges et Nord vaudois).

JUILLET

Une première pour l'ECA Vaud

Le 1^{er} juillet, Serge Depallens, directeur général, devient aussi président de l'organisation faitière, l'AECA pour une durée de 4 ans. L'AECA regroupe les 18 établissements cantonaux en Suisse. Elle a pour but la coordination stratégique et la représentation des intérêts des organisations communes des établissements d'assurance (UIR, AEAI, PSDS, Fondation de prévention), ainsi que de leurs membres, et travaille en étroite collaboration avec la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP).

AOUT

Concours d'architecture

En juin 2023, l'ECA a lancé un concours d'architecture pour valoriser 18'060 m² de surface disponible sur le site « La Colline du Fey » à Moudon, tout en s'intégrant dans un quartier déjà existant où l'Etablissement possède 45 logements. Le projet prévoit environ 90 logements locatifs à des prix abordables et 1'400 m² d'activités commerciales, ainsi qu'un EMS de 63 chambres, en trois phases, dès 2026. Il prend en compte les besoins locaux en logements, commerces, services et structures d'accueil pour toutes les générations. Le jury a sélectionné en août le projet « PASSIFLORE » du bureau genevois ARGEMI BUFANO ARCHITECTES Sàrl, pour sa conception moderne et ses espaces extérieurs généreux.

Journée des partenaires de la protection de la population

Organisée le 24 août à Morges sous l'égide du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), cette journée a permis à tous les partenaires sécuritaires du canton, dont les sapeurs-pompiers, de présenter leurs organisations, leurs missions et leurs différents moyens d'intervention pour protéger la population du canton de Vaud. Cette journée a été rythmée par des animations, des jeux, des concours et des démonstrations, dont la simulation d'une intervention coordonnée.

SEPTEMBRE

Campagne des ECA romands sur le danger des batteries lithium-ion

La campagne 2024 des ECA romands a mis en lumière l'importance d'une utilisation sécurisée des batteries lithium-ion, omniprésentes dans les appareils du quotidien. Ces sources d'énergie renferment des risques sérieux, notamment des incendies en cas de mauvais usage. Pour minimiser ces dangers, la campagne a proposé des conseils pratiques à chaque étape du cycle de vie des batteries. Lancée le 2 septembre, cette initiative a été diffusée sur divers médias et oriente les utilisateurs vers le site www.attention-batteries.ch.

Des véhicules d'intervention avant-gardistes

Le 6 septembre, l'ECA a remis des tonnes-pompes 9000 (TP9000) à quatre SDIS vaudois : Chablais, Lausanne-Epalinges, Nord vaudois et Nyon-Dôle. Ces véhicules de 32 tonnes transportent 9'000 litres d'eau et 200 litres de produit mouillant. Conçus pour répondre aux situations d'urgence particulières, telles que les incendies dans les tunnels autoroutiers et routiers, ils peuvent aussi servir de centrale hydraulique lors de feux de forêt nécessitant des volumes d'eau importants.

Projet ECAVENIR: livraison des infrastructures de conduite à l'EMCC

Mi-septembre 2024, l'ECA a remis les infrastructures de la dernière partie de son bâtiment, à savoir celles de conduite de l'État-major cantonal de conduite (EMCC). Plus précisément, cette dernière phase comprend le « Poste de commandement des opérations » (PCO), avec son cœur stratégique, le *Tactical Operations Center* (TOC), et ses salles annexes, comme une chancellerie et divers espaces de conduite. Le fonctionnement du bâtiment, propriété de l'ECA, est donc entré dans sa phase d'exploitation.

OCTOBRE

Engagements « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » (RSE): sensibilisations et actions

Du 8 octobre à fin novembre, les collaborateurs et visiteurs de l'Etablissement ont pu découvrir les 10 engagements RSE de l'ECA à travers une exposition dédiée, installée sur la rampe d'accès du bâtiment. Des « Cafés durabilité » ont aussi été proposés permettant d'approfondir certains thèmes en présence du spécialiste concerné. Le premier a été lancé en juin et portait sur les gaz à effet de serre. Les membres de la direction et l'équipe projet ont également participé, durant l'été, à un atelier « Fresque du climat », afin de mieux comprendre les enjeux du changement climatique.

NOVEMBRE

Un nouveau directeur pour la division prévention

Florian Widmer est entré en fonction en tant que directeur de la division prévention le 1^{er} novembre. Âgé de 46 ans, titulaire de plusieurs diplômes, dont un Master en sciences de la terre et un Executive MBA, il a débuté sa carrière à l'Office fédéral de l'environnement avant de rejoindre Alpiq SA, où il a été promu Head Hydro Power Office en 2018.

Première édition du cours romand « feux de forêt »

La division de défense incendie et secours (DDIS) de l'ECA a organisé, du 12 au 14 novembre, la première édition du cours romand pour les intervenants spécialisés en feux de forêt, réunissant 24 sapeurs-pompiers de plusieurs cantons. Cette formation, combinant théorie à distance et exercices pratiques, visait à harmoniser les méthodes d'intervention et à renforcer la coopération intercantonale. Encadrés par des experts suisses et français, les participants ont acquis des compétences clés pour lutter efficacement contre ces incendies. Les premiers retours étant positifs, cette formation sera intégrée aux programmes des cours cantonaux dès 2025.

5. Activités des divisions

5.1 Prévention

Les collaborations avec les partenaires et clients – associations professionnelles, instances cantonales ou communales – ont été intensifiées, tout comme les travaux avec les autres ECA romands et suisses alémaniques. L'implication dans des commissions clés de l'AEAI et des groupes stratégiques témoigne d'un rôle moteur de l'ECA, notamment sur les enjeux liés aux risques majeurs. La révision des prescriptions incendie PPI 2026 et l'intensification des prestations d'ingénierie permettront de consolider les pratiques en lien avec la gestion du risque. Par ailleurs, l'élaboration de stratégies transverses, comme celle portant sur l'accompagnement des communes, marque un pas important.

- **3'547 décisions** pour des demandes de permis de construire ont été traitées (3'846 en 2023)
- **10,6 millions** ont été alloués aux communes et associations de communes pour la modernisation ou l'extension des infrastructures d'alimentation en eau
- **1'402 professionnels** ont suivi les formations techniques

5.1.1 Opérations prévention

Révision des prescriptions de protection incendie 2026 (PPI 2026)

L'investissement dans le projet de révision des prescriptions de protection incendie 2026 (PPI 2026), coordonné par l'AEAI, se poursuit activement et mobilisera plusieurs experts de la division prévention jusqu'en 2026. Son objectif principal est d'harmoniser les pratiques cantonales, tout en intégrant une approche proportionnée axée sur les risques pour renforcer la prévention incendie.

Permis de construire

2'732 dossiers de demandes de permis de construire ont été traités (incendie et éléments naturels confondus), un nombre proche de celui de l'année passée.

Plusieurs projets de bâtiments élevés bénéficient d'un accompagnement par les spécialistes de la division en phase préliminaire ou lors de travaux d'exécution: [Cèdres \(végétalisé\)](#), [Tilia \(bois\)](#) et [Phare \(bois + panneaux photovoltaïques en façade\)](#).

La délivrance d'une autorisation spéciale pour le Montreux Music & Convention Centre (2M2C) a été réalisée. La reconstruction du restaurant de Glacier 3000 a également été un dossier important, avec l'intégration d'équipements de protection incendie novateurs.

Ingénierie et méthodes de preuves

Près de 25 dossiers « ingénierie » ont été traités en 2024. Ceux-ci intègrent des simulations numériques qui permettent d'évaluer, en cas de feu, le développement et la propagation des fumées, le comportement des structures porteuses et les flux de personnes à travers des voies de fuite.

La stratégie ingénierie de la division vise à développer la compétence de l'Etablissement dans la prise en compte des approches basées sur le risque et l'intégration des nouvelles technologies dans la prévention incendie. Elle a été finalisée et présentée à certains bureaux

spécialisés, ainsi qu'aux autorités cantonales. Cette montée en puissance est corrélée avec un changement dans la philosophie de gestion du risque au sein des futures prescriptions incendie (PPI 2026). Le déploiement de cette stratégie occupe désormais trois collaborateurs.

Contrôles et inspections

Au 31 décembre 2024, les chargés d'inspection et les inspecteurs de la police du feu (IPF) ont réalisé conjointement 568 inspections dans les bâtiments en exploitation (336 en 2023) parmi lesquels des objets difficilement accessibles, suite à une action lancée après le sinistre de Glacier 3000.

Par ailleurs, une nouvelle convention de collaboration a aussi été signée avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM).

Les inspections concernent:

- 419 bâtiments au bénéfice d'une convention avec les services de l'Etat: 267 crèches/garderies et 81 colonies/internats, 19 restaurants et commerces, 61 EMS et hôpitaux;
- 82 bâtiments hors convention (présentant des risques particuliers ou sensibles) dont 6 bâtiments à la demande des communes et 52 dans le cadre de conseils.

Ces inspections ont permis de vérifier le niveau de sécurisation des bâtiments et sont l'occasion d'apporter des conseils aux propriétaires et exploitants.

Equipements de protection incendie

En 2024, 335 annonces d'équipements de protection incendie (sprinklers, détecteurs, paratonnerres) ont été traitées (310 en 2023).

5.1.2 Participations financières

L'ECA accorde des soutiens financiers pour les réseaux d'eau (construction d'ouvrages, extension et renouvellement de conduites, bornes hydrantes) utiles pour la défense incendie, ainsi que pour certains équipements techniques de protection contre l'incendie (sprinklers, paratonnerres, détecteurs d'incendie, murs coupe-feu etc.).

Réseaux d'eau: le montant des allocations est de 10,6 millions au 31 décembre (10,3 millions en 2023).

Equipements techniques de sécurité: concernant les équipements techniques de protection incendie (sprinklers, paratonnerres et détections incendie), l'ECA a alloué 0,65 million (1,1 million en 2023).

Protections contre les éléments naturels (EN): le Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels, a permis d'allouer 0,76 million aux propriétaires vaudois en 2024 (0,5 million en 2023) et de payer 0,69 million durant cette période.

347 demandes ont été traitées (104 en 2023). Cette augmentation s'explique par des événements météorologiques qui incitent la population à se protéger.

5.1.3 Soutien et accompagnement des communes

Réorganisation de la distribution de l'eau

2024 a été marquée, après plusieurs années d'attente, par la décision du Tribunal administratif fédéral autorisant à nouveau de communiquer sur la pertinence des métabolites du chlorothalonil (substance active de produits phytosanitaires ayant un effet fongicide). Celles-ci étant présentes dans un grand nombre d'eaux souterraines du plateau suisse, les distributeurs d'eau doivent mettre en place des mesures en cas de dépassement des valeurs seuils établies.

Cet élément déterminant a permis de relancer ou d'initier plusieurs études régionales laissées en attente. Celles-ci visent au regroupement de ressources contaminées en vue de les traiter, à savoir:

- Les communes du secteur de Montanair à Lucens (regroupées sous l'Association intercommunale de distribution d'eau de Vuserrey (AIDDEV)) ont pu finaliser le dimensionnement de leur réseau intercommunal;
- Lancement d'une étude à plus large échelle sur ce secteur intégrant l'AIDDEV, les communes de Bercher, Rueyres, Ogens, ainsi que l'Association Intercommunale d'Amenée d'eau Echallens et environs (AIAE) et le service de l'eau de Lausanne.

Support aux communes et formation

L'ECA soutient les communes via une offre de formation leur permettant d'exercer leurs responsabilités en matière de projets, réception, exploitation des bâtiments et en offrant du support aux techniciens communaux et autres bureaux techniques (350 demandes traitées, 20 visites).

5.1.4 Centre de compétences

Données et développements

L'ECA poursuit son effort d'analyse de données et de développement, afin d'améliorer les prestations de prévention. L'accent porte sur le développement d'analyses facilitant la définition d'indicateurs utiles aux positionnements stratégiques et déploiements opérationnels. Les sujets traités comprennent notamment:

- Le risque incendie.
- La sinistralité, en particulier sur les objets agricoles et les déchetteries.
- La typologie des dommages de grêle avec le lancement, en collaboration étroite avec la division assurance, d'un mandat de recherche par l'ECCE (Expertise Center for Climate Extremes à UNIL) sur la prévision de ces dommages.
- Les incendies dans le domaine agricole, la cause foudre et les causes techniques des incendies de panneaux solaires en collaboration avec l'Ecole des Sciences Criminelles – UNIL.

En parallèle, l'étude des phénomènes météorologiques se concrétise sur les projets collaboratifs suivants:

- Elaboration d'une carte de risques liés aux vents (AEAI).
- Modélisation des vitesses du vent à basse hauteur (AEAI – HES-FR).
- Partage du modèle de dommages liés au vent et à la grêle (ECA de Zurich).

Outre les activités précitées, la collaboration avec les instances cantonales se poursuit dans les domaines des éléments naturels (ruissellement), l'énergie solaire et l'analyse de données (groupe de travail cantonal en géomatique pour la gestion des crises en cas de catastrophe).

Formations professionnelles

Lors de l'exercice écoulé, 1'402 professionnels (ex : architectes, responsables prévention incendie et éléments naturels, estimateurs de bâtiments, ramoneurs, etc.) ont suivi une formation spécialisée. Cette forte augmentation (+ 50 % par rapport à 2023), est due à l'organisation d'événements spéciaux tels que des « 5 à 7 » et des journées thématiques sur les sujets actuels de la prévention incendie et des dommages causés par les éléments naturels.

5.2 Défense incendie et secours

L'année 2024 marque une avancée significative dans la protection des personnes et des biens face aux risques incendie et aux catastrophes naturelles. L'approbation du cadre législatif relatif aux feux de forêt permet en effet un déploiement concret du concept cantonal, avec des formations spécialisées et des équipements adaptés. Par ailleurs, le volontariat, pierre angulaire du dispositif, progresse avec une légère hausse des engagements et le développement du label « Employeur partenaire ». Cette reconnaissance souligne le rôle clé des entreprises dans le soutien aux sapeurs-pompiers. En parallèle, l'année a aussi été marquée par de nombreuses interventions suite aux fortes intempéries, notamment en juin.

- Au 31.12.2024, **4'721 sapeurs-pompiers volontaires** (dont 757 femmes) sont actifs dans le canton de Vaud
- **Près de 5,3 millions de francs suisses** ont été investis pour le renouvellement des véhicules, des engins et du matériel mis à disposition des corps de sapeurs-pompiers
- **148'461 appels** ont été réceptionnés et traités par le CTA-118

5.2.1. Aspects législatifs et organisationnels

Concept feux de forêt

La révision de la Loi en matière de défense incendie et de secours (LSDIS) et de la Loi forestière (LVLFo), ainsi que la demande pour un crédit-cadre de 4,2 millions de francs ont été approuvées par le Grand Conseil vaudois dans sa séance du 1^{er} octobre. Dès lors, la mise en œuvre du concept cantonal de protection et de lutte contre les feux de forêt a pu formellement débuter. Sur le plan légistique, l'arrêté sur le standard de sécurité cantonal en la matière et un règlement cantonal d'application sont à rédiger, ainsi que les conventions entre la DGE et l'ECA requises pour traiter des modalités financières.

L'ECA, à qui sont confiées les tâches d'organisation et de gestion de la mission de lutte contre les incendies de forêt, a poursuivi ses travaux dans les domaines de l'élaboration de la doctrine d'engagement, de la formation et de l'acquisition de matériel spécifique.

Collaboration avec le canton de Fribourg

La convention de collaboration avec le canton de Fribourg en matière d'intervention sur les zones limitrophes a été approuvée par le Conseil d'Etat vaudois dans sa séance du 11 septembre 2024, et par le Conseil d'Etat fribourgeois le 9 octobre 2024. Elle actualise la convention existante datant de 2004 et sa mise en service opérationnelle est prévue pour 2025.

Stockage stationnaire d'énergie (batteries lithium-ion)

La problématique actuelle des batteries, en particulier des batteries lithium-ion, source de complexité d'extinction et de comportement post-extinction est sensible. L'idée est de lancer, en collaboration avec l'EPFL, un programme de recherche sur ce sujet, d'autant plus que si le domaine de l'optimisation des batteries fait l'objet de nombreuses études (durée de vie, temps et capacité de charge, etc.), la problématique de leur extinction est laissée pour compte.

5.2.2 Prestations opérationnelles

Promotion du volontariat

Le 7 novembre 2024 a eu lieu la traditionnelle journée cantonale de recrutement commune aux cantons du Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, avancée cette année au 5 septembre pour Fribourg. Cette action est organisée annuellement côté vaudois, en partenariat avec la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP).

En 2024, 408 personnes ont décidé de rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires du canton de Vaud (399 en 2023).

La campagne du label « Employeur partenaire » se poursuit également. Elle met en valeur les entreprises qui acceptent de libérer de leurs obligations professionnelles un ou plusieurs de leurs collaborateurs actifs comme sapeurs-pompiers volontaires pour des interventions et des formations. Ce label met ainsi en valeur le sens civique de ces employeurs au profit du système de la défense contre les incendies et de secours qui s'appuie sur 98 % d'intervenants volontaires et qui ne pourrait fonctionner sans eux. Depuis son lancement en août 2022, près de 80 entreprises et collectivités publiques vaudoises ont reçu cette marque de reconnaissance.

Une convention de collaboration a été signée au printemps 2024 entre Merck Serono SA, l'Association Sécurité Riviera et l'ECA. Cet accord fixe les modalités de mise à disposition des collaborateurs du corps de sapeurs-pompiers interne de Merck Serono SA au profit du SDIS Riviera, en journée du lundi au vendredi. En contrepartie, il accorde une réduction du taux de prime moyen de 0,01 pour mille à celui applicable aux biens mobiliers et installations assurés pour cette entreprise.

Dégâts au bateau historique « Le Simplon »

Dans la nuit du 28 au 29 mars 2024, une tempête de vaudaire a mis à mal le bateau Belle Epoque de la CGN « Le Simplon », ainsi que le débarcadère de Cully auquel il était amarré à la suite d'une avarie technique. Les SDIS de Lavaux, de Lausanne-Epalinges et de la Riviera ont été mobilisés pour le maintenir à flot et le sécuriser. Le bateau lourdement endommagé, a pu finalement être remorqué sous bonne escorte au chantier naval d'Ouchy le 30 mars après avoir été dégagé du ponton dans lequel il s'était encastré.

Intempéries à Morges et dans le canton durant le mois de juin

Les forts orages du mardi 25 juin ont causé d'importants sinistres à Morges. La crue soudaine de la Morges qui a débordé en ville et sur les hauts de la commune a causé de gros dégâts aux bâtiments, pour l'essentiel des inondations de caves et de parkings souterrains.

Le dispositif de conduite de l'EMCC a une nouvelle fois été activé à fin juin 2024. Les sapeurs-pompiers, la protection civile et les polices vaudoises sont intervenus à des dizaines de reprises à plusieurs endroits dans le canton pour des dégâts dus aux fortes rafales de vent et pour des inondations. Alors que les cantons de Genève, du Valais et du Tessin ont été fortement impactés, le canton de Vaud a été relativement épargné. Néanmoins, le débit du Rhône mesuré à la Porte-du-Scex le 30 juin avoisinait le record datant d'octobre 2000. Aussi, une surveillance accrue du Rhône et de ses berges dans le secteur du Chablais a été mise en place et la zone industrielle d'Aigle a été évacuée préventivement.

Journée des partenaires de la protection de la population

Organisée le 24 août à Morges sous l'égide du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), cette journée a permis à tous les partenaires sécuritaires du canton, dont les sapeurs-pompiers, de présenter leurs organisations, leurs missions et leurs différents moyens d'intervention pour protéger la population du canton de Vaud.

CTA-118 - Appels entrants

	2021	2022	2023	2024
Appels d'urgence directs au 118	18'662	20'833	27'484	23'890
Transférés par les centrales 117/144 ou autres centrales	4'940	5'017	5'309	5'170
De collaborateurs ou partenaires de piquet ¹	3'711	4'122	5'177	3'071
De sapeurs-pompiers en intervention	19'664	24'212	27'800	27'026
Par radio de sapeurs-pompiers en intervention	9'204	9'202	10'216	13'800
Appels administratifs divers	19'364	16'436	17'395	16'900
De techniciens pour alarmes automatiques	25'468	24'699	26'204	25'160
Total appels entrants	101'013	104'521	119'585	115'017
Total des appels sortants	24'793	27'836	34'276	33'444
TOTAL	125'793	132'357	153'861	148'461

Mobilisations des sapeurs-pompiers

	2021	2022	2023	2024
Alarmes intempestives ²	1144	1182	1317	1348
Assistance technique ³	2544	2789	2765	2758
Défense chimique	94	75	83	103
Défense hydrocarbure	1010	1158	1267	1292
Défense radioprotection	3	2	2	1
Evénements naturels	1082	437	1279	932
Interventions diverses ⁴	n/a	n/a	173	160
Interventions dans le domaine ferroviaire	n/a	8	11	19
Lutte contre le feu	1710	1930	1780	1633
Sauvetage d'animaux	28	13	14	12
Sauvetage de personnes	74	48	82	53
Secours routier	41	94	93	89
Total	7730	7736	8866	8400

¹ Collaborateurs de piquet ECA: inspecteur DDIS, service télématique, service technique et logistique, état-major CTA, service des sinistres / Partenaires de piquet: membre de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et Protection civile vaudoise (PCi-VD).

² Les interventions lors d'alarmes intempestives liées aux systèmes de détection incendie et comprennent par exemple les fausses manipulations, les sabotages ou encore les alarmes déclenchées par des défauts techniques.

³ L'assistance technique regroupe, entre autres, l'aide aux organisations partenaires à l'évacuation de personnes, le transport d'organes, le retrait des nids de guêpe, ainsi que le sauvetage d'animaux sans urgence.

⁴ Les interventions liées à une alarme comprennent par exemple des interventions au profit des services de secours et de la police avec des ressources humaines (aide au portage, recherche de personnes disparues).

5.2.3 Prestations logistiques

Dotations annuelles en équipements, matériel et véhicules

Au 31 décembre 2024, l'ECA était propriétaire de 326 véhicules, 389 containers, modules et berce et 466 remorques. Dans le cadre du renouvellement annuel des véhicules et engins standardisés que l'ECA finance et confie aux sapeurs-pompiers du canton, les dotations 2024 ont entraîné un investissement de 5,3 millions de francs suisses.

A noter que la remise des quatre TP9000, dont le prototype avait été livré en avril 2022 avant le lancement de la production des trois suivants, a fait l'objet d'une cérémonie officielle qui s'est tenue le 6 septembre au siège de l'ECA, en présence des autorités des SDIS concernés et de leurs commandants.

Livraisons aux SDIS en 2024

Quantité, type et modèle	SDIS bénéficiaires (organes d'intervention)
4 tonnes-pompes 2000 Cobra	Nyon-Dôle (St-Cergue) / Ouest-Lavaux (Pully) / Ste-Croix / Pied-de-la-Côte (Ste-Croix) / ECA – Support DIS (La Rama)
3 tonnes-pompes 9000	Nord vaudois (Yverdon) / Nyon-Dôle (Nyon) / Chablais (Aigle)
3 véhicules traction 4x4	Nord vaudois (Yverdon) / Nyon-Dôle (Nyon) / Riviera (Montreux)
2 compresseurs à air	SDIS Sorge (Bussigny) / SIS Morget (Morges)
1 drone d'intervention	Lausanne-Epalinges
1 véhicule transport personnes et matériel (TPM)	Lausanne-Epalinges

5.2.4. Formation cantonale

Cours de base et perfectionnements

Près de 7'022 sapeurs-pompiers ont participé en 2024 aux cours de base, d'avancement et de perfectionnement dispensés par 206 instructeurs, ce qui représente 452 formations différentes organisées et financées par l'ECA.

Outil de formation à distance (FOAD)

La convention de collaboration entre les cantons latins (FR, GE, JU, NE, VD, VS et TI) en matière de FOAD a été signée entre les mois de mars et avril 2024. Le basculement des formations de l'ancien outil sur la nouvelle plateforme a été effectué comme prévu. La bibliothèque initiale a été complétée par de nouveaux cours. Le couplage de cette plateforme au logiciel de gestion administrative des SDIS permet de gérer les autorisations d'accès et d'effectuer le suivi des compétences acquises. Ce nouvel outil offre une autonomie complète de création et de mise à jour des contenus et ainsi s'affranchir de prestations du fournisseur.

Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)

La volée 2023-2024 s'est déroulée pour la dernière fois selon le cursus d'un cours bloc de six mois en début de formation, suivi du stage pratique d'une année au sein des corps professionnels respectifs à chacun des aspirants au brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel. L'ensemble des 13 élèves a réussi le brevet.

En parallèle, l'entité en charge de la formation cantonale des sapeurs-pompiers (partenariat ECA et Ville de Lausanne) a poursuivi ses travaux de définition et de mise en place du nouveau mode de formation dual conformément aux recommandations de l'Organisation du monde du travail des sapeurs-pompiers (OMTSP). Ainsi, la nouvelle session 2024-2026, d'une durée de 18 mois entrecoupée en alternance de trois périodes théoriques et trois périodes de pratique, a démarré le 3 septembre 2024 avec 14 aspirants.

5.3 Assurance

L'évolution dynamique du canton de Vaud, tant au niveau de ses nouveaux arrivants, des constructions et des entreprises qui s'y installent, continue de générer une augmentation régulière du nombre de clients. Le portefeuille de polices d'assurance a crû à hauteur de 1 % à fin 2024 ; le nombre de déménagements (arrivants et déménagements au sein du canton) étant en constante augmentation.

En parallèle, la stratégie visant à fournir un service et une couverture appropriés à chaque étape du cycle de vie d'un bien mobilier et immobilier, tant au niveau de la gestion du risque que de son indemnisation, tout en intégrant les aspects de durabilité, se poursuit.

- Au 31.12.2024, **le nombre de polices** s'établit à **685'252**, dont 218'647 pour les bâtiments et 466'605 pour le mobilier, pour **un capital assuré de près de 415 milliards** de francs suisses
- **Près de 11'438 estimations** de bâtiments ont été effectuées
- **6 incendies** ont entraîné des dégâts supérieurs au million de francs suisses chacun

5.3.1 Evolution du capital assuré et des primes annuelles

Au 31 décembre 2024, le portefeuille se compose comme suit:

Bâtiments

- 218'647 polices (+ 0,5 % par rapport à 2023) pour un capital immobilier assuré à 319,8 milliards de francs suisses (+ 5,2 %)
- 4'469 bâtiments en cours de construction (- 8,3 % en comparaison à la moyenne des cinq années précédentes)
- 206,8 millions de francs suisses pour le montant des primes calculées (+ 5,2 %). Le taux de prime moyen de 0,65 ‰ reste identique depuis 2004
- 140'523 polices pour le complément d'assurance bâtiment « Côté cour Côté jardin » (+ 1,8 %)

Mobilier

- 466'605 polices (+ 1,22 % par rapport à 2023) pour un capital assuré à 94,73 milliards de francs suisses toutes catégories mobilières confondues (ménages, industrie, artisanat, métiers de la terre, moyens de transport) (+ 2,1 %)
- 69,04 millions de francs suisses pour le montant des primes calculées (+ 2,0 %).

5.3.2 Activités

Développement de la stratégie de conseil

Le renforcement de l'activité de promotion s'est poursuivi en 2024, permettant à l'Etablissement de consolider sa stratégie de conseil pour les produits mobiliers, dans le but d'optimiser la couverture d'assurance des clients et de réduire les risques de sous-assurance. Une activité de conseil aux entreprises (segmenté par leur taille) est en place depuis quelques années déjà.

Dans ce cadre, les collaborateurs des agences, du service « Grands comptes assurance » et du service « Développement et promotion » ont effectué près de 1'400 visites ciblées auprès de particuliers et d'entreprises.

En cohérence avec la stratégie, le conseil et la sensibilisation à la prévention ont été intégrés. Ainsi, plus de 9'000 conseils ciblés ont été dispensés sur le Fonds de participation aux éléments naturels (Fonds EN) et 167 dossiers complets ont été transmis à la division prévention. Cette démarche proactive a été rendue possible grâce à l'implication des agences et des commissions d'estimation des bâtiments, ainsi qu'aux visites de risques, aux constats après sinistres et aux conférences externes.

Digitalisation

L'ECA poursuit sa transformation numérique. Elle vise, à terme, à proposer des services en ligne et un contenu web orientés clientèle.

Gestion des risques

La stratégie visant à fournir un service et une couverture adaptés à chaque étape du cycle de vie d'un bien mobilier et immobilier se poursuit. Elle englobe à la fois la gestion des risques et leur indemnisation, tout en intégrant une approche durable. Cet engagement assure une pleine transparence et une uniformité des conditions offertes aux clients.

Un contrat de collaboration avec le Centre d'Expertise sur les Extrêmes Climatiques de l'Université de Lausanne (ECCE) a été signé. Ce partenariat couvre aussi bien les aspects de l'exposition aux sinistres ainsi que ceux liés à la tarification, tous les deux en forte interdépendance au changement climatique. (voir paragraphe [5.1.4 Centre de compétences](#)).

Estimation des bâtiments

Les 11 commissions d'estimation des bâtiments (CEB), fortes de 104 spécialistes du domaine de la construction, mandatés par l'ECA, ont procédé à 11'438 estimations en 2024 (11'668 en 2023).

Indices

- L'augmentation des coûts de la construction s'est confirmée en 2023. Ainsi, afin d'adapter la valeur assurée des bâtiments en conséquence et de continuer à garantir aux propriétaires une couverture parfaitement adéquate en cas de sinistre, l'ECA a pris la décision d'augmenter l'indice des bâtiments de 135 à 140 points dès le 1.1.2024.
- Mobilier: l'indice du mobilier de ménage demeure inchangé à 114 points en 2024.

Fin décembre, les résultats positifs ont permis au conseil d'administration d'accorder une participation aux excédents équivalant à une réduction exceptionnelle de 15 % sur les primes d'assurance 2025.

5.3.3 Sinistres

Généralités⁵

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements climatiques d'ampleur, survenus de manière successive, nécessitant à plusieurs reprises la mise en place de la cellule de gestion de crise. Face à ces situations, l'engagement des collaborateurs, appuyés par des auxiliaires venus en renfort, a été exemplaire.

Au niveau des éléments naturels, relevons l'accumulation de trois événements éléments naturels en l'espace de trois semaines qui a généré une charge de travail considérable (2'500 dossiers, 32 millions de francs suisses de sinistres):

- **9-10 juin** – Les fortes précipitations dans la région de Nyon et dans le Nord vaudois
- **25-26 juin** – Les pluies diluviennes et débordement de la Morges
- **29-30 juin** – Les violents orages entre Yens, Aubonne, Morges et Cossonay

Par ailleurs, si le nombre de sinistres incendie reste globalement stable, une augmentation des incendies touchant des bâtiments agricoles, notamment des fermes avec du bétail, soulève des préoccupations croissantes. En réponse, des actions ciblées de prévention et de conseil sur mesure ont été mises en place dès septembre 2024.

- **Nombre** total de demandes d'indemnités de sinistres annoncées: 10'180 (dont 11,8 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 15'328 au 31 décembre 2023 (- 33.6 %).
- **Charge** totale de sinistres: 88,6 millions de francs suisses (dont 3,6 % pour des dommages survenus les années précédentes) contre 93,4 millions de francs suisses en 2023 (- 5,2 %).

Incendies

- **Nombre** de dossiers enregistrés: 2'638 (dont 9,4 % pour des dommages survenus les années précédentes) contre 3'064 au 31 décembre 2023 (- 13,9 %).
- **Charge** totale des incendies (tenant compte des dégâts liés à la foudre): 40,4 millions (dont 1,4 % pour des dommages survenus les années précédentes) contre 53,6 millions de francs suisses en 2023 (- 24,7 %).

⁵ Observation de l'ensemble des dossiers enregistrés **y compris** les dossiers refusés et sans suite.

Nombre* d'incendies ayant causé des dégâts supérieurs au million de francs

Six incendies ont coûté plus de 1 million de francs suisses. A eux seuls, ils représentent 36 % de la somme des dommages survenus dans l'année.

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
8	8	7	13	10	11	6	4	6	8	6

*Etats réactualisés chaque année

Dommages incendie marquants

Dommages incendie supérieurs à CHF 500'000.-

par ordre chronologique de survenance

Date sinistre

Feu de chalet dans le hameau de Veyges	29.01.2024
Incendie au collège de Bière	21.02.2024
Feu de ferme et habitation à Cheseaux	25.02.2024
Incendie dans un immeuble (Appart. Bureau) à Lausanne	27.04.2024
Feu de toiture d'un bâtiment avec commerce Au Sentier	22.05.2024
Incendie d'une machine dans une entreprise à Mex	24.05.2024
Incendie d'un concasseur à percussion à Dailens	27.05.2024
Incendie d'un rural à Puidoux	01.07.2024
Feu de ferme à Ependes	20.08.2024
Incendie d'une maison villageoise à Syens	01.10.2024
Incendie d'un chalet à Villars-sur-Ollon	01.11.2024
Feu dans la cave d'un bâtiment à Consise	02.11.2024

Eléments naturels

- **Nombre** de dossiers enregistrés: 7'542 (dont 12,6 % pour des dommages survenus les années précédentes) contre 12'264 au 31 décembre 2023 (- 38,5 %)
- **Charge** totale des sinistres éléments naturels: 48,2 millions de francs suisses (dont 5,5 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 39,9 millions de francs suisses en 2023 (+ 21,0 %)

Dommages éléments naturels marquants

		Montant dommages		
1	Vent tempétueux Région Lavaux Oron Chablais	943 723	29 - 31	mars
2	Fortes précipitations Région Nyon & Jura nord vaudois	12 455 208	9 - 10	juin
3	Pluies diluviennes & débordement de La Morges - Région Morges & Nord vaudois	17 915 252	25 - 26	juin
4	Ruissellement & forts vents suite violent orage	1 855 779	29 - 30	juin
5	Vents violents & fortes chutes de neige suite tempête Caetano (F)	1 127 759	20 - 24	novembre

6. Services transversaux

En 2024, l'ECA a renforcé les activités de ses services transversaux (communication, ressources humaines, affaires juridiques, sécurité et facility management, formation/exposition/manifestations) pour mieux accompagner son développement. L'organisation de la communication a également évolué avec la création d'un comité de communication (COMCOM) transverse, garant d'une approche plus stratégique et concertée. Cette dynamique de transversalité se reflète aussi dans les autres domaines, qu'il s'agisse des ressources humaines, du juridique ou du facility management, chacun contribuant au bon fonctionnement de l'Établissement.

- Au 31.12.2024, près de 18'000 abonnés suivent l'actualité et les conseils de prévention de l'ECA sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube)
- Près de 24'000 personnes ont été sensibilisées au « réflexe prévention »

6.1 Communication

Etude d'image

En avril 2024, le service communication a mené une étude d'image auprès d'assurés privés et d'entreprises. Il a également interviewé des syndicats et des acteurs économiques dans la partie qualitative de l'enquête. Cette étude est menée tous les 10 ans et les résultats sont très positifs. Ils démontrent globalement que l'obligation d'assurance, le système de monopole existant et le niveau de primes sont très bien perçus tant par les privés que par les entreprises; la légitimité et la crédibilité de l'ECA sont avérées. Des efforts doivent être entrepris pour mieux faire connaître l'offre globale de prestations et les risques non couverts par l'ECA (tremblement de terre par exemple).

Campagnes

Les ECA romands, sur l'impulsion de l'ECA Vaud, ont initié en septembre une nouvelle campagne de prévention. Intitulée « Danger en cours de chargement », elle est destinée à sensibiliser le grand public aux risques d'utilisation et de recyclage des batteries lithium-ion. Elle a été très bien accueillie; le choix de la thématique répondait à un réel besoin en informations et a fait l'objet de nombreuses réactions positives de la part d'assurés. Elle sera reconduite en 2025.

6.2 Ressources humaines

Enquête sur le climat social interne

Pour la troisième année consécutive, une enquête sur le climat social a été réalisée en collaboration avec la HEIG ARC. Les résultats obtenus, qui s'inscrivent dans la continuité des deux enquêtes précédentes, sont positifs et reflètent la stabilité dans l'environnement de travail à l'ECA.

Résultats (taux arrondis)	2022	2023	2024
Participation	70,1%	80,9%	76,8%
Satisfaction globale	76,8%	77,6%	76,6%
Motivation globale	71%	72,2%	70%
Engagement global	78,8%	79%	76,6%

Label « Equal Salary »

En mai 2024, un nouvel audit de surveillance a été réalisé afin de confirmer la reconduction du label « Equal Salary », obtenu pour la dernière fois en 2022. Les conclusions de cet audit ont une fois de plus validé l'absence totale de discrimination salariale entre les hommes et les femmes à l'ECA.

Parmi les initiatives récentes, l'ensemble des postes est désormais proposé avec une possibilité de temps partiel. Ces actions permettront à l'ECA de continuer à valoriser cette certification et d'affirmer son engagement en faveur de l'égalité salariale.

6.3 Affaires juridiques

Procédures juridiques

Sur le nombre de procédures judiciaires ouvertes ou en cours en 2024, le service juridique a pu en clôturer 101 sur cette même période. Elles concernent principalement des actions en responsabilité civile, ainsi que des litiges du droit du bail, le suivi de cette thématique ayant été rapatrié au service juridique depuis le service immobilier.

Lois et règlements

Des travaux préparatoires à des modifications de la Loi sur la prévention des incendies et des dangers liés aux éléments naturels (LPIEN) ont été réalisés.

6.4 Sécurité et facility management (SFM)

Sécurité

Après l'installation de la dernière centrale en fin d'année 2023 (la Centrale vaudoise de police 117), l'année 2024 a connu sa première opération à pleine charge avec l'entier des centrales d'urgence du Canton dans l'espace du « Alarm Receiving Center » (ARC).

La mise en place d'outils permettant la gestion intelligente et optimisées des alarmes sécuritaires et techniques se poursuit.

Un premier exercice d'évacuation du bâtiment a eu lieu le 28 novembre qui s'est très bien déroulé ; tous les étages administratifs ont été évacués en 7 minutes.

Par ailleurs, les 11 novembre 2023 puis le 2 novembre 2024, des exercices d'intervention pompiers en collaboration avec le SPSL et SDIS Lausanne-Epalinges ont été conduits sur le site par la division défense incendie et secours. Trois exercices ont été réalisés afin de tester différents scénarii.

Facility management

Des progrès significatifs ont été réalisés dans la prise en main du bâtiment avec, en parallèle, un travail important de définition des processus et procédures dans l'ensemble des domaines. Par ailleurs, un changement de rôle est en cours pour positionner l'Etablissement comme un véritable prestataire de services pour la sécurité du Canton.

6.5 Formation Exposition Manifestations (FEM)

Centre de formation

Ce sont au total plus de 12'000 personnes qui ont suivi une formation, une conférence ou une réunion dans cet espace.

En effet, de nombreux événements y ont été organisés en 2024, dont l'assemblée générale de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) ou encore l'assemblée générale du Groupement des médecins hospitaliers et la Conférence romande des écoles supérieures

Exposition et sensibilisation grand public

282 journées de sensibilisation ont été dispensées à l'extérieur, sur les sites de grandes entreprises, ce qui représente plus de 12'000 employés. A cela s'ajoutent 2'000 personnes qui ont suivi un cours de sensibilisation au feu au siège de l'ECA.

Deux nouveaux programmes de sensibilisation incendie ont été créés, le premier pour les personnes âgées sur leur lieu de vie et le second concerne la mise en évidence en pratique du danger des batteries pour le grand public.

L'année 2024 a été pour l'exposition ECAGORA une magnifique vitrine pour un public diversifié. Aux 6'400 personnes (enfants, familles, participants à des cours de formation, groupes divers) qui sont venues découvrir notre exposition lors d'une visite guidée, s'ajoutent des représentants des autorités communales, de corps de sapeurs-pompiers, de polices vaudoises et suisses qui ont pu découvrir l'existence de l'exposition.

Manifestations

En 2024, l'Établissement a participé à 67 événements, parmi lesquels les comptoirs du Nord vaudois et de la Vallée, Habitat & Jardin (nouvelle formule), ainsi que l'Expo de Cossonay et d'Echallens. Il s'est également impliqué dans des manifestations culturelles et festives telles que le Diabolo Festival et le Festival des Enfants du Pays-d'Enhaut. Ces participations ont permis de sensibiliser près de 12'000 visiteurs.

Restauration

En moyenne, le restaurant *Le 111* a servi 181 repas par jour en 2024. À ce chiffre s'ajoutent les livraisons hebdomadaires à l'ARC, qui comprennent en moyenne 20 repas par jour en semaine et 40 durant les weekends, destinés aux opérateurs des centrales.

7. Technologies et information

En 2024, l'évolution du système d'information de l'ECA s'est accélérée avec des projets majeurs, dont la prochaine bascule du programme de projets des 3SI (déploiement des systèmes d'information de l'assurance, de la prévention et de la finance), renforçant l'intégration des données et la sécurisation des infrastructures. L'approche transversale adoptée par la division des technologies et de l'information (DTI) place la gouvernance, la cybersécurité et l'innovation au cœur des priorités, tout en garantissant une haute disponibilité des services. La modernisation des outils, l'optimisation des processus et l'intégration des nouvelles technologies, comme l'IA générative, accompagnent cette transformation essentielle à la pérennité et à l'efficacité des missions de l'ECA.

Priorité à la digitalisation

La digitalisation prend une place croissante à l'ECA, avec un tournant majeur représenté par la bascule des 3SI (voir aussi [2.4 Projets d'entreprise](#)). Ce changement transforme les échanges transverses, centrés sur les données, et crée une chaîne de dépendances autour d'éléments critiques comme la cybersécurité avec une définition des principes sécuritaires, des analyses d'architecture et des standards transverses dès leur conception avec une grande attention portée sur la donnée.

Par ailleurs, la division assure une haute disponibilité des systèmes d'information et renforce le monitoring grâce à une approche analytique proactive et une meilleure visibilité des environnements.

Gestion électronique des documents (GED)

Après des efforts conjoints du service juridique et de la DTI, l'ECA a obtenu sa certification « Assurance » sur la qualité probante des documents stockés dans la GED. Ceci signifie que les documents numérisés et probants sont juridiquement valables, à l'égal d'un document papier et que leur version papier peut ainsi être détruite. Durant l'année passée sous revue, 1'586'005 documents ont été créés.

Centre d'assistance informatique (Helpdesk)

L'outil de ticketing a connu une expansion significative de son offre de services. S'appuyant sur ces évolutions, les activités du Helpdesk restent soutenues, avec la clôture de plus de 3'800 tickets et le traitement de près de 920 demandes de services liées aux ordinateurs portables, smartphones, imprimantes, écrans et scanners.

Infrastructure systèmes d'informations

L'année a été marquée par une multitude de missions qui ont mobilisé les équipes sur différents fronts, tels que:

- L'achèvement de la mise en œuvre du dispositif « Inopia » de l'Etat de Vaud pour la pénurie d'électricité.
- L'intégration d'un système d'IA générative qui sera, dans un premier temps, utilisé pour le chatbot du SI Assurance, mais qui sera exploité à plus large échelle dans le futur.
- Un soutien continu aux développements et modifications du programme 3SI.
- Le renforcement de notre cybersécurité vis-à-vis de la plupart de nos partenaires externes en imposant un accès à nos environnements via des PC virtuels entièrement sous notre contrôle.

Applications métiers

Les activités de l'équipe se sont focalisées (et se focalisent encore) sur la réalisation des 3SI. Elle a également travaillé, en parallèle, sur d'autres thèmes comme :

- La poursuite des travaux de mise en conformité avec la nouvelle Loi sur la protection des données (nLPD) ;
- La mise en place pour le service immobilier des impressions par un partenaire externe des factures loyers et décomptes de chauffage.

Télématique

En 2024, l'intégration des technologies de pointe dans le nouvel environnement du Centre de traitement des alarmes (CTA-118) a permis d'améliorer la résilience, ainsi que la maintenance des différentes technologies complexes. Par ailleurs, le service Télématique a investi des efforts considérables pour obtenir une vue globale des systèmes technologiques grâce à des mécanismes automatiques à la fois réactifs et proactifs.

Un travail important a également été consacré à la migration du réseau radio des 3'000 sapeurs-pompiers vers une nouvelle technologie numérique. Le service est en train de développer des solutions avant-gardistes, notamment un système de communication 4G embarqué pour les véhicules de commandement, ainsi qu'une solution innovante permettant la transmission en temps réel des données biométriques des sapeurs-pompiers en intervention.

8. Finances

L'année 2024 a une nouvelle fois été marquée par un niveau élevé de sinistres en éléments naturels qui sont, pour la deuxième année consécutive, supérieurs aux estimations. Additionné de la sinistralité incendie, le total des charges de sinistres atteint 86 millions. Cette situation, bien que préoccupante, n'a pas remis en cause l'équilibre financier de l'Etablissement. Grâce à un résultat technique solide, un excédent suffisant a pu être dégagé afin de provisionner un rabais de 15 % sur les primes de l'année suivante, assurant ainsi une redistribution bénéficiant aux assurés.

Les éléments naturels restent une préoccupation majeure, avec des intempéries marquées, notamment des pluies abondantes et des inondations de grande ampleur. Ces phénomènes, dont la fréquence et l'intensité ne cessent d'augmenter, nécessitent une vigilance accrue et une anticipation renforcée pour les années à venir.

Malgré ce contexte exigeant, les charges d'exploitation ont été maîtrisées. Les missions de prévention et d'intervention en faveur de la collectivité ont été menées conformément aux attentes, pour atteindre un niveau d'engagement de 43 millions, auxquels viennent s'ajouter les 8,4 millions d'investissements en véhicules et équipements.

Le domaine des placements a, quant à lui, enregistré une excellente performance de 6,9 %, permettant de renforcer les réserves et les fonds propres, afin de faire face aux défis et aux événements extrêmes qui pourraient survenir. Un bon niveau de solvabilité est crucial pour absorber les chocs futurs.

Ce bilan démontre une nouvelle fois la résilience et la robustesse de l'Etablissement, qui continue à remplir pleinement ses missions face aux aléas climatiques et économiques, tout en renforçant sa capacité à anticiper les défis de demain.

Le résultat net s'affiche à 157,3 millions de francs suisses.

- Résultat technique (hors placements): 10,6 millions de francs suisses
- Résultat des placements: 149,2 millions de francs suisses
- Produit des primes nettes de réassurance: 255,9 millions de francs suisses
- Charge des sinistres: 86,5 millions de francs suisses
- Participations de prévention et défense incendie et secours: 43,3 millions de francs suisses
- Charges d'exploitation: 95,9 millions de francs suisses
- Réserves de fluctuation actuarielle et financière: 712 millions de francs suisses, 1,71 ‰ des capitaux assurés (416,7 milliards)
- Investissements en immobilisations: 22,9 millions de francs suisses
- Investissements en immeubles d'exploitation: 1,6 millions de francs suisses
- Investissements en immeubles de placement: 10,9 millions de francs suisses
- Performance des placements, toutes classes d'actifs confondues: 6,9 %

8.1 Commentaires généraux sur les comptes

L'ECA établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application des recommandations spécifiques à sa branche (RPC 41).

Le résultat net s'établit en positif à 157,3 millions de francs suisses. Le résultat technique reflétant la réalisation des missions de l'ECA s'affiche à 10,6 millions, impacté par une sinistralité importante et l'octroi d'une participation aux excédents en faveur des assurés. Le résultat des placements s'affiche en positif à 149,2 millions.

La sinistralité incendie de l'exercice 2024 est contenue avec 42,9 millions de charges nettes de réassurance contre 61 millions en 2023 (- 30%), qui était une année extrême. Du côté des éléments naturels, le canton de Vaud a de nouveau connu des intempéries conséquentes, notamment les inondations de Morges en juin (18 millions). Les charges de sinistres correspondantes sont importantes avec 43,6 millions supérieures à l'année passée (39 millions), qui était déjà une année intense. La charge financière totale des indemnités sinistres s'élève ainsi à 86,5 millions, maintenant un niveau élevé d'année en année, confirmant l'accélération de la fréquence et de l'intensité des événements liés aux dangers naturels.

De leur côté, les prestations et participations financières de prévention et de défense incendie et secours en faveur de la collectivité atteignent un niveau d'engagements de 43,3 millions, niveau légèrement plus faible que celui de l'année passée (46,9 millions). Les participations aux réseaux d'eau ont augmenté avec 10 millions engagés en 2024 contre 9 millions l'année précédente, compensées par les contributions en faveur de la défense incendie qui ont diminué cette année, notamment au niveau du financement des casernes.

Les bons résultats des missions ont permis de provisionner une participation aux excédents en faveur des assurés de 42 millions, soit 15 % sur les primes 2025.

L'Etablissement poursuit sa transformation numérique dans le but d'améliorer les prestations envers les assurés et l'efficacité des opérations. Ceci a pour corollaire une hausse de 1,7 % des charges d'exploitation hors amortissements par rapport à 2023, principalement dans les domaines informatiques.

La performance des placements de 6,9 % est réjouissante. Les placements immobiliers ont permis de dégager un résultat positif de 20,7 millions, contribuant pour 1,1 point à la performance globale. Au total, le résultat des placements de capitaux s'établit à 149,2 millions permettant d'améliorer la solvabilité de l'Etablissement.

Les annexes aux comptes, dans le document « Etats financiers », fournissent des informations détaillées sur le résultat financier et ses différentes composantes.

8.2 Placements de capitaux

Comme tout assureur, l'ECA investit ses capitaux dans le but de garantir ses liquidités à long terme. Le résultat lié aux placements permet de constituer et de maintenir un niveau de réserves inhérentes à toute activité dans le domaine de l'assurance. Ces réserves sont nécessaires pour faire face à des événements majeurs et permettre ainsi de maintenir les primes à un niveau le plus bas possible. Les investissements s'articulent autour de placements en valeurs mobilières et en valeurs immobilières. Garant de sa solvabilité et de sa capacité à assurer ses missions de manière pérenne, le niveau et la qualité des actifs constituant les réserves revêtent un caractère stratégique.

8.3 Un investisseur responsable



La durabilité au sens large fait partie des valeurs d'entreprise de l'ECA. A ce titre, l'Etablissement s'est doté d'une charte décrivant les principes d'investissements responsables. La mise en application des principes de la charte se concrétise sous plusieurs axes:

- **En termes d'impact**, par sa participation aux programmes de dialogue actionnarial développés par Ethos (Engagement Pools).
- **Restriction de l'univers d'investissement par l'utilisation d'indices ESG.** Les gérants s'engagent à œuvrer dans le respect de la charte. Un mandat de contrôle de la conformité est en outre confié à la société Conser.
- **Au niveau de l'immobilier direct**, les principes de la charte se déclinent sous plusieurs axes, l'objectif final étant la réduction des émissions de CO₂ de 50 % en 2030 par rapport à leur niveau de 1990, puis d'atteindre le zéro net en 2050. Pour ce faire, 33 immeubles prioritaires ont été identifiés dans le cadre de son plan d'assainissement.

8.4 Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières

La recherche d'une performance conforme au marché, une prise de risque modérée et l'intégration de critères de durabilité constituent les fondements de la gestion des actifs de l'ECA.

En 2024, le portefeuille affiche une solide performance de + 6,9 % nette de tous frais, dépassant notre objectif pour la deuxième année consécutive. La performance moyenne sur 10 ans se stabilise quant à elle à 3,3 %. Cet excellent résultat contribue au renforcement des réserves.

Cette année, on observe une grande dispersion des performances réalisées par les différentes classes d'actifs. Ainsi, des performances hors normes ont été réalisées sur les actions étrangères (+ 26,9 %) et sur les obligations en CHF (+ 5,7 %) contrairement aux obligations en devises qui ont déçu (- 1,4 %). Les actions suisses (+ 5,6 %), le private equity (+ 4,2 %) et l'immobilier direct suisse (+ 3,8 %) affichent également de bonnes performances tandis que l'immobilier étranger (- 13,2 %) accentue le spectre vers le bas. Les actions apportent la plus forte contribution à la performances globale (69 %) alors qu'elles ne représentent qu'un tiers du portefeuille.

A l'exception de l'immobilier suisse et de la liquidité, tous nos actifs sont investis dans des placements collectifs bien diversifiés. Nos avoirs s'élèvent à 1'925 millions à fin décembre (1'323 en valeurs mobilières, 565 d'immobilier direct suisse et 37 de liquidités), en hausse de 2,7 % sur 1 an.

8.5 Commentaires sur la gestion des valeurs immobilières

En 2024, le parc immobilier de l'ECA s'est étoffé avec la mise en exploitation de 3 nouveaux immeubles à Bex, portant sa valeur à 565 millions, soit 29,4 % des actifs gérés. Considéré pour sa contribution à la stabilité des rendements, la bonne gestion du parc a permis de dégager un résultat réjouissant de 20,7 millions. La performance s'affiche à 3,8 %.

Le travail effectué en interne, aussi bien au niveau de la gestion locative qu'à celui de la

gestion technique, garantit des revenus locatifs mensuels de plus de 2 millions. Il permet aussi de maintenir, par un entretien continu, la valeur et l'attractivité des biens loués. A dire d'expert, le portefeuille de l'ECA est qualifié de sain, de diversifié et est jugé conforme aux attentes du marché.

Cette année a été riche dans l'activité de développement avec le démarrage des travaux d'assainissement énergétiques aux Terrailles à Cossonay, la mise en exploitation de 3 nouveaux immeubles à Bex-Jardin (31 logements), l'aboutissement du concours d'architecture de Moudon, remporté par le bureau Argemí et son projet « Passiflore » (91 logements et un EMS de 73 lits), l'avancement des démarches d'études complémentaires pour le futur plan de quartier à Yverdon les Moulins, ainsi que la gestion des recours sur le projet de Chamblandes à Pully.

L'objectif de mise en œuvre des assainissements énergétiques a pour sa part été revu à la baisse cette année afin d'approfondir les études visant à optimiser et prioriser les travaux les plus pertinents dans le cadre du plan d'assainissement énergétique.

Le parc immobilier de l'ECA comprend aujourd'hui 74 immeubles, 819 logements et 378 lots commerciaux, représentant pratiquement un millier de locataires. Au total ce sont 105'800 m² de surface louée, pour un état locatif de 25 millions, affichant un taux de charges maîtrisé de 26 % (25 % en 2023).

8.6 Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux

L'ECA détermine les valeurs cibles de ses provisions selon l'approche du Swiss Solvency Test (SST) en y intégrant ses contraintes spécifiques.

Ainsi, le besoin de réserves déterminé par l'actuaire s'élève à 712 millions, un montant qui permettrait de couvrir à la fois les risques liés aux dommages incendies et éléments naturels et les risques liés aux placements de capitaux. En théorie, ces réserves couvriraient un événement de grande ampleur dont l'occurrence serait d'une fois tous les 400 ans. Cette valeur correspond à 1,71 ‰ de l'ensemble des capitaux assurés.

On relèvera que le test de solvabilité réalisé intègre les spécificités de l'ECA, concentration géographique et impossibilité d'éliminer les mauvais risques (monopole) notamment, ce qui contribue à la robustesse des valeurs calculées. A la fin de l'exercice, les provisions sont entièrement dotées.

8.7 Rémunération du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration est composé d'un président et de huit membres nommés par le Conseil d'Etat pour une durée de quatre ans, renouvelable à deux reprises. En 2024, il a tenu 6 séances en plenum, 34 séances de comités, ainsi que 29 autres réunions pour une rémunération nette de 520'000 francs suisses.

Le comité de direction est composé du directeur général et de six membres. La rémunération brute de la direction se monte pour 2024 à 1'304'516 francs suisses. Le directeur général est nommé par le Conseil d'Etat sur proposition du conseil d'administration, les directeurs sont nommés par le conseil d'administration sur proposition du directeur général.

8.8 Révision et approbation des comptes

L'organe de révision BDO a effectué un contrôle intermédiaire des comptes, ainsi que le contrôle de l'existence du Système de Contrôle Interne (SCI) du 18 au 22 novembre 2024.

L'audit final des comptes annuels, comprenant le bilan, le compte de résultat, le flux de trésorerie, le tableau des capitaux propres et l'annexe, a été réalisé du 10 au 21 février 2025.

Selon l'appréciation de l'organe de révision, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi concernant l'assurance des bâtiments et du mobilier contre l'incendie et les éléments naturels.

Par ailleurs, et conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, l'organe de révision atteste qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

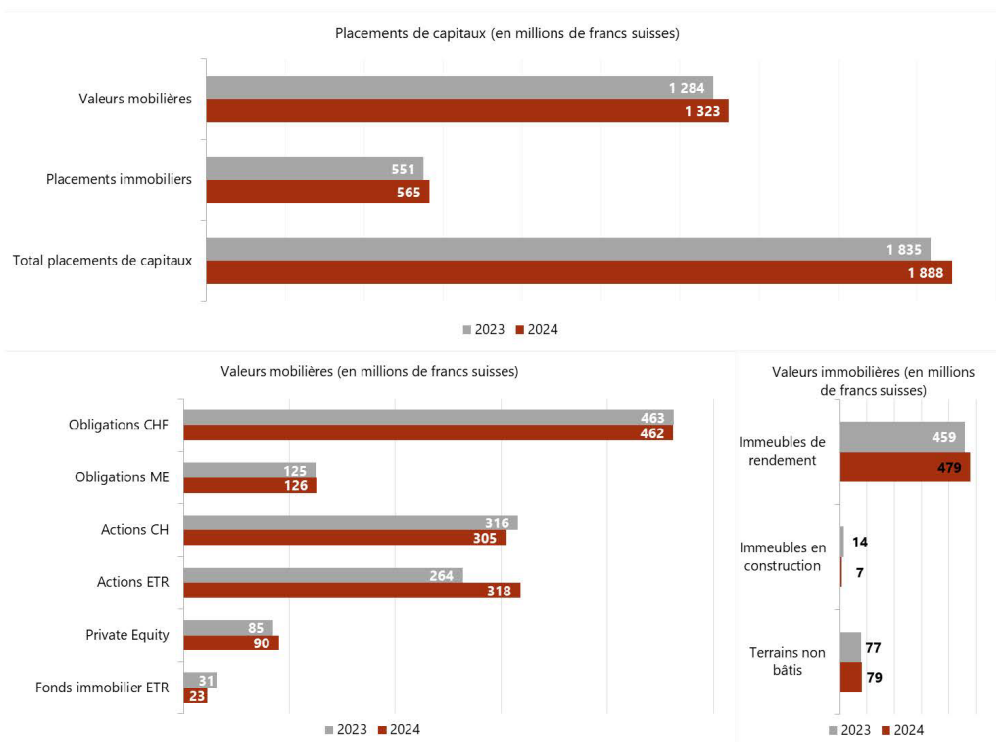
Finalement, BDO recommande au Conseil d'Etat d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis.

8.9 Bilan au 31 décembre

Bilan au 31 décembre 2024 (en milliers de francs suisses)

	2024	2023
ACTIF		
Actifs immobilisés		
Placements de capitaux	1 888 402	1 834 610
Immobilisations corporelles	172 205	188 403
Immobilisations financières	8 118	
Immobilisations incorporelles	25 738	18 823
	2 094 464	2 041 837
Actifs circulants		
Actifs de régularisation	14 986	3 359
Matériel technique	0	0
Créances	10 874	10 658
Liquidités	36 691	42 339
	62 551	56 356
TOTAL DE L'ACTIF	2 157 015	2 098 192
PASSIF		
Capitaux propres		
Réserves provenant de bénéfices accumulés	935 035	884 417
Résultat net de l'exercice	157 295	50 617
	1 092 329	935 035
Capitaux étrangers		
Provisions techniques	157 247	164 355
Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	481 476	497 021
Provisions non techniques	51 253	48 340
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	341 340	357 670
Passifs de régularisation	12 669	17 238
Fonds cantonaux de secours routier, ferroviaire et ABC	3 586	3 677
Dettes	17 115	74 857
	1 064 685	1 163 158
TOTAL DU PASSIF	2 157 015	2 098 192

Evolution du poste placements de capitaux au bilan entre 2023 et 2024



8.10 Compte de résultat

Compte de résultat 2024 (en milliers de francs suisses)	2024	2023
Produit des primes, hors DTF, avant participation aux excédents	278 946	266 751
Participation non contractuelle aux excédents	-41 434	-5
Primes de réassurance	-23 010	-20 747
Produit des primes nettes de réassurance	214 502	245 999
Sinistres incendie	-42 906	-61 031
Sinistres éléments naturels	-37 091	-35 763
Variation provision CIREN	-3 462	0
Provision IBNR	-3 000	-3 200
Participation des réassurances	0	0
Charges des sinistres nets de réassurance	-86 459	-99 994
Variation provision pour Pool suisse des dommages sismiques	-80	-70
Variation Fonds Vaudois tremblements de terre	4 960	4 546
Variation provision pour fluctuation actuarielle	10 665	-14 600
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	15 545	-10 124
Prestations et subventions de prévention	-11 902	-11 845
Prestations et subventions de défense incendie	-31 639	-35 471
Contribution des compagnies privées d'assurance	264	378
Prestations financières de prévention et de défense incendie et secours	-43 277	-46 937
Participation non contractuelle aux excédents	-744	-41 356
Produits divers d'exploitation	7 007	5 486
Prélèvement sur fonds cantonaux	4 796	4 921
Charges sur fonds cantonaux	-4 796	-4 921
MARGE BRUTE	106 575	53 075
Charges de personnel	-54 657	-51 592
Charges des locaux	-3 596	-3 117
Charges d'informatique	-8 221	-9 237
Autres charges	-10 732	-11 937
Amortissements	-18 744	-26 678
Charges d'exploitation	-95 949	-102 559
RESULTAT TECHNIQUE	10 625	-49 485
Produits des titres et autres placements de capitaux	163 157	126 038
Charges des titres et autres placements de capitaux	-50 996	-47 434
Résultat titres et autres placements de capitaux	112 161	78 604
Produits des placements immobiliers	43 108	29 974
Charges des placements immobiliers	-22 367	-13 080
Résultat des placements immobiliers	20 741	16 894
Variation pour fluctuations financières	16 330	0
Résultat des placements de capitaux	149 232	95 498
RESULTAT D'EXPLOITATION	159 857	46 014
Résultat exceptionnel	30	-65
Résultat hors exploitation	0	7 169
RESULTAT AVANT CONTRIBUTION SPECIALE	159 887	53 117
Contribution à l'Etat	-2 592	-2 500
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	157 295	50 617